

PERMANENCE PUBLIQUE D'INFORMATION



Une permanence publique est organisée afin de présenter le projet, répondre à vos questions et recueillir vos observations.



Vendredi 23 octobre 2026

De 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

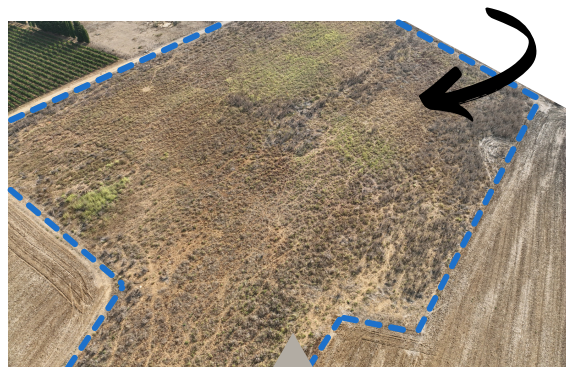
Mairie de Codognan

"Venez vous informer et échanger avec les porteurs du projet."



**CODOGNAN, GARD,
OCCITANIE**

ZONE D'ÉTUDE



Valorisation du site

**Production d'électricité
d'origine solaire**

**UN PROJET
PHOTOVOLTAÏQUE AU
SOL AU SERVICE DE LA
TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE ET DU
TERRITOIRE**



PROJET PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL CODOGNAN



OBJECTIFS ET SERVICES RENDUS



Production d'électricité verte
locale et décarbonée



Valorisation d'un foncier en
friche identifié et prévu à cet effet
dans les documents de
planification territoriale



Insertion maîtrisée du projet
dans son environnement

Evitement des secteurs à
sensibilité écologique



CODOGNAN



CONTEXTE GÉNÉRAL

Localisation : Lieu-dit JONCANTE

Valorisation du foncier : Optimisation d'un terrain à faible enjeu

Gestion du site : Entretien écologique des parcelles par éco-pâturage



**Implantation prévisionnelle, sous réserve de modifications*

DONNÉES TECHNIQUES

- Surface du site d'étude : 2,42 ha
- Surface de projet : 1,7 ha
- Technologie : Panneaux fixes
- Puissance estimée : 2 MWc
- Equivalent en consommation électrique annuelle : environ 700 à 1 000 foyers.
- Espacement des rangs : 2,50 mètres
- Hauteur du point bas : 1,10 mètres
- Hauteur du point haut : 1.50 mètres



DESCRIPTION DU PROJET



Type d'installation :

Centrale photovoltaïque au sol implantée sur des parcelles identifiées dans le document cadre départemental, permettant l'accueil d'installations de production d'énergie renouvelable sur des terrains à faible valeur agronomique.



Approche environnementale :

Le projet permet de valoriser des terrains en friche en leur redonnant une fonction productive via la production d'énergie renouvelable.

Dimensionné de manière à limiter au maximum son impact sur la faune et la flore, la partie ouest du site d'étude est préservée et sanctuarisée afin de garantir et maintenir la continuité des habitats favorables aux espèces locales.



Objectifs :

- Produire de l'électricité renouvelable en cohérence avec les objectifs de transition énergétique du territoire.
- Valorisation de parcelles identifiées au sein du document-cadre départemental.
- Prise en compte des enjeux écologiques dans une logique de moindre impact, se traduisant par l'évitement du secteur ouest de la zone d'étude.

Une installation conçue pour s'intégrer de manière cohérente dans son environnement afin de valoriser un foncier identifié favorablement pour ce type de projet.



PLANNING PROJET

